

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX 2026

Travaux bruyants



TRAVAUX PRÉPARATOIRES DE JOUR ET DE NUIT
 La semaine, du lundi au vendredi, de 08h à 17h :
 • Du lundi 12 janvier 2026 au mardi 12 mai 2026
 • Travaux de nuit ponctuels durant le mois de mars 2026

Travaux : installation de la base-vie, préparation de la démolition de l'ancien ouvrage (dévoisement câbles SNCF, dépose du mobilier urbain), préfabrication du nouvel ouvrage.

TRAVAUX PRINCIPAUX : OCP
 Jour et nuit, en continu :
 • Du mercredi 13 mai à 22h00 au lundi 18 mai à 4h00

TRAVAUX DE FINITION DE JOUR ET DE NUIT
 La semaine, du lundi au vendredi, de 08h à 17h :
 • Du lundi 18 mai à fin juillet
 • Du lundi 18 mai à vendredi 29 mai : travaux de nuit

Travaux : finitions sur l'ouvrage définitif, remise en place des câbles SNCF, repose du mobilier urbain, remise en état de la voirie, libération des emprises.

Les travaux principaux sont condensés en opération «coup de poing».
 C'est pendant cette période d'efforts ininterrompus que sera amené à son emplacement définitif le nouvel ouvrage.

➤ CARTE DU CHANTIER



🗺 DÉROULEMENT DU CHANTIER

➤ Construit en 1850, le pont de la rue des Marais doit être remplacé. Le nouvel ouvrage, **pré-construit, sera achevé sur place** (emprise travaux dans la rue des Marais, au nord de l'ouvrage).
 La **partie supérieure de l'ouvrage va être détruite** et évacuée par camions (via le sud de la rue des Marais). Elle sera **installée à son emplacement définitif lors de l'Opération «Coup de Poing» du mois de mai**.
 Après les derniers travaux sur la voirie et aux abords des voies, la rue des Marais sera **rendue à la circulation routière au mois de juillet**.

➤ LES CHIFFRES CLÉS DU CHANTIER

- 265 tonnes :** poids du nouveau pont
- 50 agents mobilisés** sur l'ensemble du chantier
- 500m3 :** volume de terre à enlever et remettre
- 1 Opération «Coup de Poing»** de 5 jours



LES MESURES ANTIBRUIT



DES ÉMISSIONS SONORES RÉDUITES

Vu l'intense activité durant l'opération «coup de poing», l'équipe projet a pris en considération la question des émissions sonores et reste vigilante.



LES MESURES DE RÉDUCTION DU BRUIT

Les entreprises œuvrant sur le chantier se sont organisées pour limiter autant que possible les nuisances sonores. Le personnel est formé aux contraintes de bruit ; les matériels et les modes opératoires privilégient les techniques les moins bruyantes dans la mesure du possible.



Nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux lors d'une prochaine communication à l'approche du mois de mai.



Une adresse mail est dédiée au projet :
travaux-pontdesmarais@reseau.sncf.fr

N'hésitez pas à nous poser toutes vos questions.